Danyèle Besserer, Gilles Péquignot le 12 mai 2021

68140 Soultzeren

Association Carnet de Bal

Groupes Au Gré des Vents et Irish Stream

 à Monsieur le Président de la CCVM

et Mesdames et Messieurs les Elus de la CCVM

Nous avons bien reçu ce jour, votre courrier du 8 mai nous annonçant que vous ne souhaitez plus nous engager pour le 24 septembre en raison de notre participation à une flashmob musicale le 24 avril à Munster. C’est un courrier violent, choquant et profondément injuste.

Ce n’est pas Au Gré des Vents qui y a participé mais juste nous 2 (donc pourquoi sanctionner un groupe de 6 musiciens ?) parmi une centaine de participants qui sont venus librement.

Ce n’était pas un mouvement politique, ni une prise de position quelconque juste un besoin de jouer et chanter ensemble. Un moment festif nécessaire à notre santé morale à tous.

Ce genre d’animation a lieu partout en France (et en Europe) et est autorisé (beaucoup de vidéos sur le net). Nous ne pensions vraiment pas à mal en répondant à la proposition de faire cela à Munster. Pour nous ce fut un moment festif spontané, l’occasion de se donner et de donner aux autres une dose de plaisir nécessaire au moral de tout un chacun enfermé chez soi depuis plus d’un an. Cela a duré 20 minutes.

Si cela vous a choqués à ce point c’est qu’il y a eu par la suite de nombreux nouveaux cas de covid dans la vallée sans doute ? Nous n’en avons pas entendu parler.

Mais même dans ce cas nous ne sommes responsables en rien. Nous n’étions pas organisateurs, juste musiciens parmi d’autres ; Gilles de par ses compétences professionnelles a tenté de coordonner les nombreux musiciens et chanteurs présents.

Nous ne sommes pas des criminels ; nous n’avons été ni violents, ni irrespectueux, juste heureux de vivre ce court moment de joie ensemble. Les personnes présentes, volontaires, adultes et responsables étaient conscientes d’être en groupe avec des gens masqués ou pas. Les autres étaient à distance et nous ne leur avons causé aucun tort. Nous n’avons pas envahi le marché, ni obligé personne à nous approcher.

Nous regrettons bien sûr votre décision de revenir sur votre engagement (oral et écrit pas mail) d’autant qu’en ces temps difficiles il est plutôt impossible de vivre du métier de musicien depuis plus d’un an.

Nous en informerons tous ceux qui avaient déjà noté la date dans leur agenda en leur donnant les raisons. Nul doute qu’ils apprécieront votre sens du devoir d’exemplarité qui se manifeste pas un déni de la liberté d’expression.

Depuis quand exprimer sa joie de vivre est-il un délit ?

Salutations  

Danyèle Besserer, Gilles Péquignot le 12 mai 2021

68140 Soultzeren

Association Carnet de Bal

Groupes Au Gré des Vents et Irish Stream

et Mesdames et Messieurs les Elus de la CCVM

Veuillez trouver ci-joint, pour information, notre réponse à votre courrier reçu ce jour.

Pour mémoire le dit-courrier est au verso de la réponse.

 Salutations

 

Danyèle Besserer, Gilles Péquignot le 12 mai 2021

68140 Soultzeren

Association Carnet de Bal

Groupes Au Gré des Vents et Irish Stream

et Mesdames et Messieurs les Elus de la CCVM

Veuillez trouver ci-joint, pour information, notre réponse à votre courrier reçu ce jour.

Pour mémoire le dit-courrier est au verso de la réponse.

 Salutations

 